

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ERES & DNCA EVOLUTIF - Part C CODE ISIN : FR0011787423

OPCVM d'OPCVM soumis au droit français géré par la société de gestion de portefeuille Eres gestion.

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le FCP a le même objectif de gestion que son fonds maître, à savoir : *la recherche d'une performance supérieure à l'indice de référence composite Eurostoxx 50 NR (40%), MSCI AC WORLD (10%), FTSE MTS EMU GOV BOND 1-3 years (35%) et €STR (15%), en préservant le capital en périodes défavorables grâce à une gestion opportuniste et flexible d'allocations d'actifs.*

Le fonds est un FCP nourricier du fonds DNCA EVOLUTIF. A ce titre, l'actif du FCP ERES & DNCA EVOLUTIF est investi en totalité et en permanence à 90% ou plus de ses actifs en parts dudit fonds maître «DNCA EVOLUTIF» part C et jusqu'à 10% en liquidités. La performance du fonds pourra être inférieure de celle du maître, notamment à cause de ses frais de fonctionnement propres et en fonction de la pondération du fonds maître en portefeuille. L'orientation de gestion du fonds maître DNCA EVOLUTIF est la suivante : *dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le fonds sera investi indifféremment en actions (dont des bons et/ou droits de souscription), obligations et produits monétaires en adaptant le programme d'investissement en fonction de la conjoncture et des anticipations du gérant. Au sein de cet univers d'investissement, la sélection de titres suit une approche opportuniste. L'équipe de gestion focalise ainsi sa recherche sur les valeurs présentant un potentiel de revalorisation tout en ayant des fondamentaux solides (cash flow, trésorerie, management de qualité, etc.). Le fonds répond aux critères d'une gestion responsable. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la responsabilité d'entreprise: (i) responsabilités actionnariales (ex.: risques comptables, qualité du management), (ii) sociale (ex.: conditions de travail, politique de formation), (iii) sociétale (ex.: optimisation fiscale) et (iv) environnementale (ex.: gestion environnementale, biodiversité) et de la transition durable. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. Basée sur un modèle d'analyse propriétaire, la société de gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) la sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise, (ii) l'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion et (iii) la sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs. Le fonds bénéficie du label ISR.*

L'univers d'investissement est le suivant :

- de 30 à 100 % en actions de toute capitalisation des pays de l'OCDE, dont des actions de sociétés dont la capitalisation est inférieure à 1 milliard d'euros dans la limite de 10% de l'actif net.
 - dans la limite de 20% de l'actif net, le fonds s'autorise à investir dans des actions de pays émergents.
 - de 0 à 70 % en instruments de taux : les obligations, titres de créances négociables et produits monétaires sélectionnés seront émis par des entités du secteur public ou du secteur privé selon les opportunités de marché et sans contrainte de notation.
- Les titres spéculatifs, c'est à dire de notation inférieure à A-3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon Standard & Poor's par exemple ou jugée équivalente par la société de gestion, ou non notés, pourront néanmoins représenter jusqu'à 30% de l'actif.
- dans la limite de 10% de son actif net, le fonds peut recourir à des parts ou actions d'OPCVM et/ou de Fonds d'Investissement à Vocation Générale, y compris des ETF.

Afin de réaliser son objectif de gestion, le fonds peut recourir dans la limite de 50% de son actif net, à des instruments dérivés cotés à titre de couverture et/ou d'exposition sur le marché des actions, de taux et de change, sans jamais rechercher de surexposition.

Le fonds pourra également recourir à des dépôts et des emprunts d'espèces.

Zone d'investissement : Monde.

Indicateur de référence I 40% Eurostoxx 50 NR + 10% MSCI AC WORLD + 35% FTSE MTS EMU GOV BOND 1-3 years + 15% €STR calculé dividendes et coupons réinvestis

Affectation des revenus I Capitalisation pure

Heure limite de centralisation des ordres de souscription / rachat I Vous pouvez obtenir le rachat de vos parts auprès de notre centralisateur. Les ordres de souscriptions ou de rachats sont centralisés chaque jour auprès de CACEIS Bank dans les conditions prévues par ce dernier, à charge pour celui-ci de transmettre ces informations à la société de gestion chaque jour avant chaque jour avant 10H30. Ils sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative en fonction des jours d'ouverture de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France. Les ordres reçus chaque jour sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. Date de règlement/livraison J+3.

Fréquence de valorisation I La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Durée de placement minimum recommandée I Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 ans et/ou au PERCO.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif net à son univers d'investissement.

Les données historiques utilisées pour calculer le niveau de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce fonds.

La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit I Le fonds maître peut investir indirectement à travers ses investissements en OPC sur des marchés peu liquides ou qui pourraient être affectés par une baisse de la liquidité. Ces variations de marchés peuvent entraîner des écarts de valorisation importants sur les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

Risque opérationnel I Il existe un risque de défaillance dans les systèmes ou procédures mis en œuvre pour assurer le bon traitement des opérations.

Impact des techniques telles que des produits dérivés I Les OPC sélectionnés dans le fonds maître peuvent utiliser les produits dérivés et peuvent amplifier leur perte du fait du recours à des instruments financiers à terme ferme et/ou conditionnels et/ou contrats financiers de gré à gré.

Garantie I Le Fonds n'est pas garanti en capital.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	4.14%*
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie affichés communiqués sont des maxima ; dans certains cas l'investisseur paie moins. Il est possible d'obtenir de votre conseiller ou distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

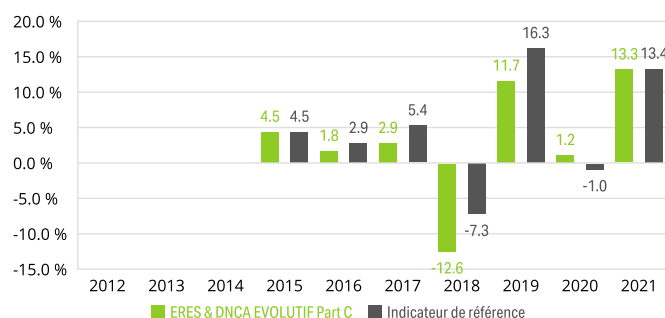
***Les frais courants** sont fondés sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre.

Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais de fonctionnement et commissions" du prospectus du fonds, disponible sur le site internet : www.eres-gestion.com ou par courrier sur simple demande.

PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

Date de création du fonds | 2014

Date de lancement de la part | 30/04/2014

Devise de référence | EUR

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire | CACEIS Bank.

Cette catégorie de parts est tous souscripteurs.

Eres gestion met à disposition de chaque souscripteur sans frais, le prospectus et le rapport annuel du FCP sur son site www.eres-gestion.com et par courrier sur simple demande au 115 rue Réaumur, CS 63235, 75080 Paris Cedex 02. Ces documents sont disponibles uniquement en français. Le prospectus, le DICI, les rapports et les comptes périodiques du fonds maître DNCA EVOLUTIF (C) sont disponibles sur simple demande auprès de DNCA FINANCE.

Le présent OPC n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (définition disponible dans le prospectus).

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site www.eres-gestion.com. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur simple demande.

Fiscalité | La législation fiscale du pays d'enregistrement du FCP pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur.

La responsabilité de Eres gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.